

RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024 à 18h30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour est le suivant :

- ♦ Approbation du Procès-verbal du 17 juin 2024 et du 12 juillet 2024.
- ♦ Compte rendu des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal (art. L2122 du CGCT).

Urbanisme / Foncier / Travaux :

- 1 – Avis sur le projet PLU de la Métropole arrêté en Conseil Métropolitain du 28 juin 2024.
- 2 – Rétrocession d'une parcelle rue de l'étincelle - Commune de Gerzat / EPF.

Travaux d'éclairage public – Convention avec Territoire d'Energie :

- 3 – Réfection éclairage en LED terrain de boules Fustier.
- 4 – Réfection éclairage public en LED tranche 2.

Finances :

- 5 – Convention de partenariat entre Clermont Auvergne Métropole et la commune de Gerzat dans le cadre de l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeurs de longue durée ».

Ressources humaines :

Modification du tableau des effectifs :

- 6 – Création de poste - Adjoint technique Principal.
- 7 – Diminution du temps de travail - Adjoint technique.
- 8 – Diminution du temps de travail - ATSEM.
- 9 – Augmentation du temps de travail - Rédacteur Principal.
- 10 – Création de poste - Adjoint technique.
- 11 – Création de poste - Gardien Brigadier.
- 12 – Avancements de grades.
- 13 – Référent santé et accueil inclusif – Convention de prestation.

Questions Diverses

Le Maire

Serge PICHOT

